



# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Nord et Belgique: 3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 78.00; France et Etranger: 3 mois, 25.00; 6 mois, 45.00; 1 an, 80.00

ABONNEMENTS REDACTION-ANNONCES

ROUBAIX: 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 1304. Inzer, 6  
TOURCOING: 33, rue Carnot. Téléph. 57.  
LILLE: 2, rue Faidherbe. Tél. 57.07.

Chèques postaux 57 110

pour la barbe

## BILLET PARISIEN

### Le succès communiste de l'Aube

PARIS, 31 MAI (MINUIT).  
La Chambre, qui avait consacré sa séance du matin au monopole des allumettes, n'a pas liquidé la question. Après le discours documenté et précis de M. Poincaré, l'assemblée s'est aperçue que l'heure du déjeuner avait sonné. C'est à peine si une courte pause d'armes entre le Président du Conseil et M. Moutet, adversaire farouche du projet d'amodiation, a mis une animation dans le débat. On reparlera de tout cela jeudi.  
Aussi bien, dans les couloirs du Palais-Bourbon, on se préoccupait aujourd'hui beaucoup moins des questions inscrites à l'ordre du jour que de la question électorale de l'Aube, qui a révélé un progrès inquiétant des communistes dans le département. C'est-à-dire, qui avaient obtenu 9.862 voix en 1924, en ont recueilli 15.824 dimanche dernier.  
En présence de tels chiffres, on conçoit la stupeur des milieux politiques, qui ne s'attendaient pas — surtout en un pareil moment — à ce succès des révolutionnaires, demi-succès qui se transforme au second tour de scrutin en succès complet si les amis de l'ordre, quelles que soient par ailleurs leurs préférences politiques, ne réalisent pas le front unique contre l'ennemi commun.  
Pourtant, l'avance du parti communiste dans l'Aube tient à des raisons qui ne sont pas difficiles à démêler: outre les raisons d'ordre local, on y distingue des raisons d'ordre général.  
Sur les 15.824 électeurs qui ont apporté leur suffrage aux communistes, il n'y en a qu'une infime partie qui soit vraiment disposée à subir un régime analogue à celui des Soviets. Ce vote implique non une adhésion à des principes, mais un mouvement de mécontentement. Mécontentement contre qui?  
Contre les élus cartellistes qui n'ont pas su choisir nettement entre l'ordre et la révolution. Or, ce choix devient nécessaire, l'électeur réclamant avant tout la clarté.  
L'erreur d'un certain nombre d'éléments de l'ancien Cartel est de n'avoir pas dit franchement à quel point ils étaient pour ou contre l'Union nationale; de là, la désaffection du corps électoral à leur égard. Les suffrages qui s'étaient obtenus le 11 mai se sont réparés cette fois entre les modérés et les communistes.  
La chose qu'ils n'avaient pas voulu fixer, c'est l'électeur qui l'a fait pour eux.

## A GENEVE

### La Conférence internationale du Travail

La liberté syndicale  
Genève, 31 Mai. — Une discussion animée s'est poursuivie ce matin à la Commission de la liberté syndicale.  
Elle a eu pour prétexte deux amendements déposés, l'un par M. Kandler, délégué ouvrier allemand, l'autre par M. Noguera, membre patronal portugais, et appuyés par leurs groupes respectifs.  
L'amendement de M. Kandler posait la question de garantie de la liberté d'association pour les ouvriers notamment en ce qui concerne les contrats de travail contenant des clauses contraires à cette liberté. Celui de M. Noguera posait la question de la liberté de ne point s'associer.  
Après des débats très vifs, les deux amendements ont été rejetés. Le délégué gouvernemental italien, invoquant la loi fasciste, a refusé de s'associer à la proposition Noguera.  
M. Joubert avait déclaré que si la conférence se prononçait en faveur d'une restriction de la liberté syndicale et si le Bureau international du travail devait servir à cette besogne, le groupe ouvrier devrait envisager de reprendre sa liberté.

## Les pensions civiles et militaires devant la Chambre

Paris, 31 Mai. — M. Léon Bonysson, président du groupe de Défense des Retraités, a annoncé, ce soir, au Sénat, lors de la séance de mardi, qu'il avait demandé, en vertu de son mandat de député, la mise à l'ordre du jour de la Chambre pour le mardi suivant, de sa proposition de loi tendant à la pérennisation des pensions de retraites civiles et militaires.  
Si l'on s'en rapporte aux déclarations formulées antérieurement par le Président du Conseil, qui a affirmé qu'il ne prendrait aucune mesure susceptible de rompre l'équilibre budgétaire et qui a demandé, avec insistance de ne traiter le problème de la pérennisation que dans le cadre du budget, il est probable que M. Poincaré posera la question de confiance devant la Chambre sur l'ajournement de la discussion.  
La demande d'inscription à l'ordre du jour de la proposition de M. Bonysson, pourrait donner lieu, si elle est maintenue, à un vote important.

## LES POURSUITES CONTRE LES DÉPUTÉS COMMUNISTES

Paris, 31 mai. — La Commission des poursuites de la Chambre se réunira demain après-midi, mercredi, pour prendre connaissance des conclusions préliminaires de son rapporteur, M. Ernest Lafont. Il est probable que celle-ci décidera ensuite d'entendre les députés communistes poursuivis avant de statuer définitivement.

## LES RÉSERVES D'OR AMÉRICAINES ATTEIGNENT 160 MILLIARDS DE FRANCS

New-York, 31 mai. — Les réserves d'or des Etats-Unis dépassent 4 milliards et demi de dollars, soit, aux cours actuels du change, environ 120 milliards de francs français. L'excédent budgétaire du présent exercice — qui sera clos le 30 juin — est évalué à environ 600 millions de dollars. Cet excédent servira à réduire la dette publique, mais on s'occupe aussi d'une nouvelle et importante réduction des impôts pour l'exercice prochain. Le Sénat a refusé l'ajournement des réserves de 300 millions de dollars. Selon lui, les Etats-Unis traversent une période de prospérité inusitée, sans bénéfices ni avantages.

## La souscription américaine pour les familles de Nungesser et Coli

M. Dudley Field Malone, président du comité américain qui s'est formé pour recueillir des souscriptions en faveur des familles de Nungesser et de Coli a reçu la lettre suivante, accompagnée d'un chèque de mille francs :  
Les « Altes brises », groupement d'aviateurs grands mutilés, vous adressent leur modeste contribution pour la souscription ouverte en faveur des familles de leurs héroïques camarades, Nungesser et Coli.  
Il a immédiatement répondu en ces termes :  
Au nom du comité américain chargé de recueillir des fonds pour les familles de Nungesser et Coli, je vous remercie du fond du cœur pour votre généreuse et touchante contribution. Vous, braves Français, avez pourtant déjà assez fait de sacrifices, et bien que le but de notre comité était de ne recueillir des fonds que des Américains seulement — pour permettre à ceux-ci d'aider un peu la France à porter son fardeau — l'accepter de votre part est une belle et généreuse contribution.  
Permettez-moi, de mon côté, chers amis, de vous envoyer une petite contribution personnelle de 2.000 francs, pour vous encourager dans votre belle œuvre.

## Fonck télégraphie de Québec : « Aucune nouvelle de Nungesser »

« L'Intransigeant » a reçu du capitaine Fonck le cablogramme suivant :  
Québec, 29 Mai. — Depuis dix jours faisons recherches avec aviateurs canadiens dans Labrador, golfe Saint-Laurent, Nord de Terre-Neuve. Plus de 250 heures de vol ont été faites. Vu plus de 100 bateaux de pêche qui étaient en mer. Aucune nouvelle précise de Nungesser. Amitiés. — Fonck.

## CHEZ LES COMMUNISTES

### La rupture anglo-russe. — La révolution chinoise. — L'opposition de Trotski et de Zinoviev

Moscou, 31 Mai. — Au cours de la séance plénière du Comité exécutif de l'Internationale communiste, qui a été close dernièrement, plusieurs résolutions ont été adoptées sur les questions relatives au danger menaçant de guerre, à la révolution chinoise et à l'activité de l'opposition.  
Il a chargé le Comité central du parti communiste de l'U.R.S.S. de prendre des mesures décisives pour protéger le parti communiste de l'U.R.S.S. de la lutte fractionnelle de Trotski et de Zinoviev.  
Dans un appel il invite les travailleurs et les peuples opprimés du monde entier, à défendre la révolution chinoise et à soutenir l'U.R.S.S., en indiquant que la rupture anglo-soviétique est le signal d'un grand danger de guerre.

## La remise de la croix de guerre française à la ville de Namur



(Photo Reportage belge.)  
M. GOLENOUX, bourgmestre de Namur montrant à la population la croix de guerre que M. Painlevé vient de remettre à la ville. On remarque, entre les deux jeunes filles, M. de Braqueville, ministre de la Défense nationale.

## LES RAIDS AÉRIENS

### RENÉ FONCK tenterait le raid Paris-New-York avec quatre personnes à bord

Québec, 31 mai. — L'aviateur français Fonck a déclaré qu'il tenterait l'autonome prochain la traversée de l'Atlantique, de New-York à Paris, à bord de son avion Sikorski. Il emmènera, avec lui, deux mécaniciens et deux passagers.  
Faux bruit d'un double raid aérien France-Argentine  
Paris, 31 Mai. — On a annoncé ce matin que deux équipages d'aviateurs de la marine devaient prochainement effectuer un raid France-Buenos-Ayres. Le ministre de la Marine fait connaître que cette nouvelle est inexacte.  
L'aviation de Carr et Gillman est repêché  
Bagdad, 31 Mai. — L'aviation dans lequel les lieutenants anglais Carr et Gillman ont tenté de battre le record de durée et d'accomplir le raid Angleterre-les Indes, a été repêché dans le golfe Persique, par un vaisseau pétrolier.

## EN CHINE

### Les Sudistes se flattent de prendre Pékin cet été

Londres, 31 Mai. — Un télégramme d'Hankou à la presse anglaise dit que le général Yuan Gallin, conseiller technique des armées cantonnaises, a déclaré qu'il estimait que les troupes de Nankin et d'Hankou, unissant leurs efforts, s'empareraient de Pékin dans le courant de l'été.

## LINDBERGH A LONDRES

### Il est reçu par le roi George V qui le décore

Londres, 31 Mai. — L'aviateur Lindbergh a quitté Croydon ce matin à 5 h. 30, à bord de son avion, pour effectuer un vol non prévu. Il s'est rendu à l'aérodrome de Portsmouth. Il y a laissé son appareil, afin qu'on le démonte avant de le renvoyer en Amérique.  
Le roi a reçu Charles Lindbergh à 10 h. 35 et l'a décoré de la croix de l'Aviation militaire britannique.  
Quoniam président de la Chambre de Commerce, vont se concerter pour faire à Lindbergh une réception digne de lui.  
Le « George Washington » fera escale en route.  
La réponse de M. Doumergue au message du président Coolidge  
En réponse au message que le président de la République des Etats-Unis a fait remettre



LA FAMILLE ROYALE BELGE ACCUEILLANT LE HÉROS DE L'ATLANTIQUE  
Charles Lindbergh s'incline devant la reine Elisabeth (Wide World photos.)

## Il s'embarquera à bord du « George-Washington »

Cherbourg, 31 Mai. — Charles Lindbergh, après avoir fait ses adieux à M. Myron T. Herick et pris officiellement congé des personnalités françaises, viendra s'embarquer à Cherbourg, sur le paquebot « George Washington ».  
Cette nouvelle a été joyeusement accueillie par la population cherbourgeoise qui se fait, à la suite de l'arrestation qu'elle vit passer, le samedi 21 mai à 8 h. 30 du soir, au-dessus de la ville, à toute vitesse vers le Bourget.  
L'amiral de Marguery, préfet maritime, M. Lebretteville, maire de Cherbourg, M.

## ON ARRÊTE UNE BANDE DE PILLEURS DE GARES

Paris, 31 mai. — Depuis plusieurs mois, les gares de triage de la grande banlieue parisienne étaient en proie à un pillage. A la suite de l'arrestation du nommé Antonio Carlos, l'un des auteurs du cambriolage de la perception d'Argenteuil, la Sûreté générale a été mise sur la trace du nommé André Vernhes, dit « Jolot le Tatoué », lequel apparaît comme étant le chef de cette bande.  
Il était en relations avec une équipe d'individus italiens, qui opèrent de concert avec lui.  
Furent également arrêtés les nommés Valerio Seraphim, né le 8 septembre 1894, à Frontone (Italie), frère de la dame Seraphim, ainsi que le nommé Nobis Angelle. Enfin deux commerçants des Mureaux, les nommés René Meyer, né le 8 octobre 1899, à Thann et Jean Youry, né le 17 août 1890, à Bordeaux, ont été inculpés de complicité de vol par recel.

## LE CONGRÈS ANNUEL DE L'Union fédérale des Associations de Mutilés et Anciens Combattants

Paris, 31 Mai. — Samedi prochain, 4 Juin, s'ouvre à Gérardmer, le congrès annuel de l'Union Fédérale des Associations Françaises de Mutilés et Anciens Combattants. Soixante-dix-sept délégations y enverront des délégués, dont le nombre annoncé dépasse déjà 600.  
Les débats promettent de prendre une ampleur particulière, du fait que les problèmes intéressant les victimes de la guerre et les combattants y seront abordés du point de vue économique et social.  
M. Louis Marin et Edouard Harriot prendront la parole au banquet de clôture, auquel assistera également M. Ribière, chef adjoint du Cabinet de la présidence du Conseil, représentant M. Poincaré, ainsi que de nombreuses personnalités.

## DEUX FASCISTES ASSASSINÉS A NEW-YORK

On mande de New-York à la « Chicago Tribune » que la célébration du Memorial Day a été marquée par l'assassinat de deux fascistes italiens qui se disposaient à prendre rang dans le cortège officiel.  
Les assassins se perdirent dans la foule à la faveur de la confusion qui suivit.

## Les opérations du service des chèques postaux

Le service des chèques postaux continue à progresser.  
Résultats constatés pour les quatre premiers mois de la présente année : 10.995 nouveaux comptes ont été ouverts depuis le 1<sup>er</sup> janvier; plus de 24 millions d'opérations ont été effectuées. Montant total des opérations : 106 milliards, 777.060,785 fr. 13. Montant des opérations liquidées sans emploi de signes monétaires : 86 milliards 501.569,297 fr. 77.  
Le pourcentage de ces dernières opérations par rapport au montant global des opérations effectuées, s'élève à 81.

## Le service d'un an à la Chambre

### La discussion générale du projet de réorganisation de l'armée

## LA GESTION DU MONOPOLE DES ALLUMETTES

SEANCE DU MATIN  
Paris, 31 mai. — La Chambre, à 9 h. 25, a repris, sous la présidence de M. Henry Paté, la discussion du monopole des allumettes.  
M. POINCARÉ DÉFEND LE PROJET DE CONVENTION SUR LES ALLUMETTES  
M. Poincaré, répondant aux critiques du projet, a déclaré que l'administration des Finances fut saisie il y a un an, de cette proposition de projet.  
Cette proposition parut intéressante, car elle laisse à l'Etat une influence légitime dans la gestion. D'autre part les prix de vente sont fixés d'accord avec le ministre des Finances, et cinq administrateurs sur dix sont des hauts fonctionnaires de l'Etat.  
Le projet a déclaré le président du Conseil, vise surtout à permettre à la Société fermière de perfectionner le matériel et d'étendre sa fabrication aux marchés extérieurs.  
Contrairement à ce qu'on a prétendu, la Société générale française des allumettes n'est nullement une façade derrière laquelle se trouverait la Svenska.  
Toutes les actions seront nominatives et devront rester entre les mains françaises. En outre il ne s'agit que d'affermir le monopole.  
M. Poincaré s'est ensuite attaché à réfuter les arguments développés par les adversaires du projet, et a constaté que les Chambres de commerce se sont prononcées pour le projet, ce que n'a pas dit la Commission des Finances.  
M. Malvy, président de la Commission, s'est expliqué à ce sujet assez vivement avec MM. de Moncault et Desjardins, et la suite a été renvoyée à jeudi. Séance levée à midi.  
A 15 h, suite du projet militaire.

## SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 31 mai. — M. Frédéric Brunet ouvre la séance à 15 h. 10. M. Painlevé est au banc du Gouvernement.  
L'organisation générale de l'armée  
L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi sur l'organisation générale de l'armée.

## ODIEUSES PAROLES DE M. MARTY

M. Marty, du groupe communiste, intervient dans la discussion générale.  
Comme à l'ordinaire son discours n'est qu'une longue critique, violente par instants, des institutions. L'orateur est fréquemment interrompu par M. Biré, qui lui reproche son attitude. Il termine par un violent appel à la lutte de classe, et à la révolution sociale, au face de l'impérialisme capitaliste qui, dit-il, conduit à la guerre.  
M. Pillard de Vernueil. — Si une armée étrangère entrait dans notre pays vous et les vôtres seriez les premiers pendus.  
M. Marty dit encore que si la guerre était déclarée, le Parti communiste mettrait tout en œuvre pour provoquer la guerre civile à Paris.

## M. JACQUY DEMANDE UNE ARMÉE FORTE

M. Jacquy démontre que dans l'intérêt même du maintien de la paix, pour l'intérêt du pays, il importe d'avoir une armée forte. Il y aurait danger, de réduire les effectifs de l'armée active au-dessous de 20 divisions. Il estime, d'autre part, que si la durée du service actif peut être ramenée sans gros inconvénients à un an, pour la plupart des armes, il importe cependant que l'on recherche les moyens de commencer l'instruction de certains spécialistes avant leur entrée au régiment.  
A la fin de son discours, M. Jacquy dénonce le péril communiste de guerre civile à une déclaration éventuelle de guerre, M. Marty intervient violemment. Il est rappelé à l'ordre avec inscription au procès-verbal.

## LES CRITIQUES DE M. RENAUDEL

M. Renaudel répond à M. Maginot sur le contre-projet socialiste. Il explique, qu'on a le tort de vouloir conserver la structure de l'armée ancienne, quand il est question de réduire le service.  
Il explique que se s'agit d'un très bien qu'il a.

## UN INCIDENT ENTRE LA TCHÉCOSLOVAQUIE ET LA HONGRIE

Le comte Bethlen aurait gravement offensé le représentant du gouvernement de Prague  
On annonce de Prague qu'un grave incident aurait surgi entre la Tchéco-Slovaquie et la Hongrie.  
On déclare, en effet, que le président du Conseil de Hongrie, le comte Bethlen, aurait sérieusement offensé le ministre de Tchéco-Slovaquie à Budapest, M. Pallier.  
Le comte Bethlen avait invité M. Pallier à dîner. La veille du dîner, il fit téléphoner au ministre tchéco-slovaque, par un de ses secrétaires, pour l'inviter à ce dîner. Celui-ci devait également participer des membres de la famille des Haszbourg.  
Etant donnée l'attitude inamicale de la Tchéco-Slovaquie à l'égard de la famille des Haszbourg, dit-il au ministre tchéco-slovaque, votre présence à ce dîner pourrait créer une atmosphère tendue.  
Nous vous demandons donc de ne pas venir; nous vous inviterons une autre fois.  
Certains organes demandent que le Gouvernement tchéco-slovaque rompe les relations diplomatiques avec la Hongrie.

## Une courte séance du Sénat

Paris, 31 mai. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Paul Doumer.  
Les pensions d'invalidité  
La Haute-Assemblée après avoir adopté divers projets, commence la première délibération sur la proposition modifiant les art. 49 et 50 de la loi du 31 mars 1919, et étendant l'application de cette loi aux anciens militaires et marins invalides et réformés d'avant-guerre.  
Le rapporteur, M. Guillois, explique que le projet tend à réparer certaines injustices en matière de pensions d'invalidité.  
Les articles et l'ensemble du contre-projet sont adoptés.

## A la mémoire des Canadiens

Le Sénat adopte le projet concédant au Canada un terrain sur le plateau de Wimpy, destiné à l'érection d'un monument à la mémoire des soldats canadiens.  
M. Henri Merle remarque que rien n'a été fait pour exécuter le vote du Parlement, ordonnant l'érection de deux monuments commémoratifs dans l'Aisne et dans la Marne, des deux batailles de la Marne.  
M. Marin dit qu'il fera part de cette réclamation au Gouvernement.  
La séance est ensuite renvoyée à vendredi prochain.

## Cinq officiers russes condamnés à mort

On mande de Riga, qu'à Kief, un tribunal extraordinaire a condamné à mort cinq anciens officiers de l'armée russe, inculpés d'espionnage, qui avaient été arrêtés près de la frontière polonaise.

## LE CONGRÈS ANNUEL A PARIS DE L'Association générale des employés de mairie

Paris, 31 mai. — Le Congrès annuel de l'Association générale des employés de mairie, ployés de mairie, agents et ouvriers communaux de France et des colonies s'est tenu cette année en la Mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris.  
M. Gabriel Troune, secrétaire général de la Mairie de Compiègne, présidait l'assemblée.  
Son exposé est unanimement approuvé et l'assemblée en résume les directives générales en des vœux motivés, pour que les projets en instance soient établis de manière à donner satisfaction à l'ensemble du personnel des communes et votés avant la clôture de la session ordinaire de 1927.  
A 16 heures, les congressistes se rendent à l'hôtel de Sociétés savantes, pour exposer leurs desiderata aux parlementaires qu'ils ont conviés à cette réception.

## NOS SÉNATEURS

### Le IX<sup>e</sup> Congrès régional DE LA Fédération Espérantiste du Nord à Saint-Omer

C'est à Saint-Omer qu'à lieu, dimanche, le congrès régional et annuel de la Fédération du Nord.  
L'ordre du jour, tenu à la Chambre de Commerce, commença la journée, sous la présidence de M. le professeur Vanteris, de Lille.  
Le rapport de M. Trotin, secrétaire-général fut des plus intéressants, signalant que tous les groupes, un moment disloqués par la guerre, se sont maintenant ressaisis et travaillent activement.  
On entendit aussi d'intéressantes communications de la part de M. Delanoue, délégué de Paris, sur l'application de l'Espéranto au tourisme. Fait digne de remarque, la Compagnie Générale Transatlantique fera un tarif spécial pour les espérantistes qui voudront se rendre au congrès international à Dantzig. Des réductions variant entre 150 et 300 fr., plus certains avantages spéciaux seront accordés aux délégués qui effectueront ce voyage fin juillet.  
Après une réunion à l'hôtel de Ville, un déjeuner amical et fraternel réunissant plus de 100 convives. On pouvait remarquer parmi eux, des membres de l'enseignement supérieur, le général Bastien, le professeur Vanteris, le docteur Briquet, de Lille et plusieurs délégués Belges et Anglais.  
Ce déjeuner se clôtura par le chant des Espérantistes, intitulé : « La Espero (l'Espérance) ».

### Allocations aux réservistes convoqués en 1927

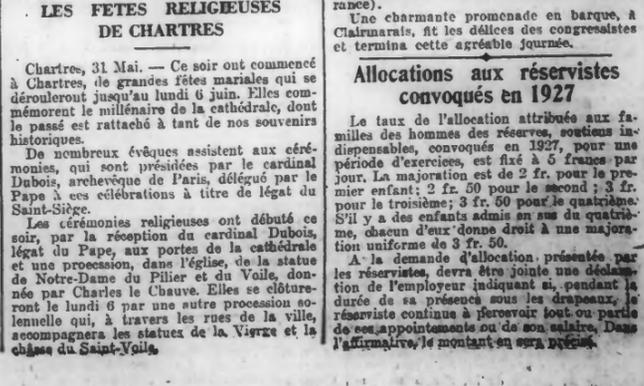
Le taux de l'allocation attribuée aux familles des hommes des réserves, convoqués indispensables, est fixé à 5 francs par jour, la majoration est de 2 fr. pour le premier enfant; 2 fr. 50 pour le second; 3 fr. pour le troisième; 3 fr. 50 pour le quatrième. S'il y a des enfants admis en sus du quatrième, chacun d'eux donne droit à une majoration uniforme de 3 fr. 50.  
A la demande d'allocation présentée par les réservistes, devra être jointe une déclaration de l'employeur indiquant si, pendant la durée de sa présence sous les drapeaux, le réserviste continue à percevoir tout ou partie de ses appointements ou de son salaire. Dans l'affirmative, le montant en sera déduit.

### LES FETES RELIGIEUSES DE CHARTRES

Chartres, 31 Mai. — Ce soir ont commencé à Chartres de grandes fêtes mariales qui se dérouleront jusqu'au lundi 6 juin. Elles commencent le millénaire de la cathédrale, dont le passé est rattaché à tant de nos souvenirs historiques.  
De nombreux évêques assistent aux cérémonies, qui sont présidées par le cardinal Dubois, archevêque de Paris, délégué par le Pape à ces célébrations à titre de légat de Saint-Siège.  
Les cérémonies religieuses ont débuté ce soir, par la réception du cardinal Dubois, légat du Pape, aux portes de la cathédrale et une procession, dans l'église, de la statue de Notre-Dame de Pillier et du Voile, donnée par Charles le Chauve. Elles se clôtureront le lundi 6 par une autre procession solennelle qui, à travers les rues de la ville, accompagnera les statues de la Vierge et la chaise du Saint-Yves.



(Wide World photos.)  
M. VILLAUT-DUCHESNOIS, député, qui vient d'être élu sénateur de la Manche



(Wide World photos.)  
M. RENAUEL